

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-030

L'an deux mille vingt six
Le deux avril
A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 29 mars 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

Présents : M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémy BESNEAU, Mme Isabelle CHARRÉ, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, Mme Carole ARVIS-COMBIER, M. Thierry DEBORNES, M. Jérôme LAMBERSEND, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Mélanie GROS, Mme Aurélie CHATAIN, M. Guillaume LE CAR, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Karen TAPPAZ, M. Francis MARCHAL, M. Alexis VIDONNE, M. Christian SERVAGE.

Absents excusés : Mme Annabelle GOISQUE (pouvoir à Mme Sandrine VASSEUR), M. Constan POCHAT-COTTILLOUX (pouvoir à Mme Hélène PLOUVIER), Mme Odile VIX (pouvoir à Mme Karen TAPPAZ)

A été nommée secrétaire : Mme Hélène PLOUVIER.

Objet de la délibération : Désignation des représentants de la commune au sein du Centre National d'Action Sociale (CNAS)

M. le Maire expose,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts du Comité National d'Action Sociale adoptés le 06 juin 2013 ;

VU l'article 6 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués ;

VU le renouvellement du conseil municipal le 29 mars 2026 ;

CONSIDERANT que la commune Glières-Val-de-Borne a mis en place une action sociale pour son personnel communal ;

CONSIDERANT qu'il convient de désigner 2 délégués de la commune auprès du Comité National d'Action Sociale : 1 élu et 1 agent,

Il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DE DESIGNER** Mme PLOUVIER Hélène, conseillère municipale et Mme AIT LHAJ Rachida, agent administratif auprès du CNAS.

Délibération votée à l'unanimité.

Le Maire,
Mickaël MAISTRE

La secrétaire de séance,
Hélène PLOUVIER

